**Table des matières**

[1 Merise c’est quoi ? 2](#_Toc145368403)

[Système d’Information (SI) 2](#_Toc145368404)

[La méthode Merise 2](#_Toc145368405)

[2 Modélisation d’une BDD au niveau conceptuel : le MCD 3](#_Toc145368406)

[Elaboration des règles de gestion métier 3](#_Toc145368407)

[Le dictionnaire de données 4](#_Toc145368408)

[Exemple 4](#_Toc145368409)

[Données calculées et non-calculées 6](#_Toc145368410)

[Les Formes Normales 6](#_Toc145368411)

[1ère Forme Normale (1FN) 6](#_Toc145368412)

[2ème Forme Normale (2FN) 6](#_Toc145368413)

[3ème Forme Normale (3FN) 6](#_Toc145368414)

*Emplacement table des matières suite.*

## 1 Merise c’est quoi ?

Merise est une méthode d’analyse, de conception et de réalisation de système d’information

### Système d’Information (SI)

Le système d'information ou SI, peut être défini comme étant l'ensemble des moyens humains, matériels et immatériels mis en œuvre afin de gérer l'information au sein d'une unité, une entreprise par exemple.

Le SI possède 4 fonctions principales :

* La saisie / collecte d’informations
* Le stockage d’information (Fichiers ou Base De Données)
* Le traitement de l’information (consultation, calculs, mises à jour)
* La diffusion de l’information

### La méthode Merise

Méthode française développée dans les années 70 par Hubert Tardieu.

Elle fut mise en avant dans les années 80 à la demande du ministère de l'Industrie qui souhaitait une méthode de conception des SI.

Merise est donc une méthode d'analyse et de conception des SI basée sur le principe de la séparation des données et des traitements. Elle possède un certain nombre de modèles (ou schémas) qui sont répartis sur trois niveaux :

* Le niveau conceptuel
* Le niveau logique ou organisationnel
* Le niveau physique

## 2 Modélisation d’une BDD au niveau conceptuel : le MCD

Il s’agit de l’élaboration du **Modèle Conceptuel de Données (MCD)** : représentation graphique et structurée des données stockées sur un SI.

Le MCD est basé sur 2 entités principales : les **entités** et les **associations**.

L’élaboration d’un MCD passe par les étapes suivantes :

1. La mise en place des règles de gestion (si elles ne sont pas données)
2. L’élaboration du dictionnaire de données
3. La recherche de dépendances fonctionnelles entre ces données
4. L’élaboration du MCD (création des **entités**, des **associations**, puis ajout des **cardinalités**)

### Elaboration des règles de gestion métier

Avant de créer entités et relations il faut centraliser les besoins métier et créer les règles de gestion.

Par exemple, si nous souhaitions informatiser le SI d’une ludothèque :

* Pour chaque jeu, on doit connaitre le titre, l’année de parution, le/les types de jeu (jeu de plateau, jeu de dé, jeu de carte, jeu de coopération, jeu d’adresse, rôle, gestion, rôle caché, deck building)
* Un jeu peut avoir été créé par aucun, un ou plusieurs auteurs, et peut avoir été illustré par aucun, un ou plusieurs illustrateurs.
* Chaque exemplaire du jeu est identifié par une référence composée de lettres et de chiffres et ne peut être paru que dans une et une seule édition.
* Un adhérent à la ludothèque est identifié par un numéro et on doit stocker son nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, adresse mail.
* Un adhérent peut faire 0, 1 ou plusieurs emprunts qui concernent chacun un et un seul exemplaire de jeu. Pour chaque emprunt, on connait la date d’emprunt et la durée maximale.

Ces règles sont parfois données, mais il est bien souvent nécessaire de les créer soi-même ou de les préciser.

### Le dictionnaire de données

Etape intermédiaire qui facilite les étapes suivantes.

Elle consiste à lister, à partir des règles de gestion métier, toutes les données qui devront être stockées en BDD et qui figureront dans le MCD. Pour chaque donnée, il indique :

* Le **code mnémonique** : libellé désignant une donnée (exemple : « titre\_j » pour le titre du jeu)
* La **désignation** : description de la données (exemple : « Titre du jeu »)
* Le **type de donnée** :
  + A ou Alphabétique
  + N ou Numérique
  + AN ou Alphanumérique
  + Date (AAAA-MM-JJ)
  + Booléen
* La **taille** exprimée en nombre de caractères ou de chiffres.
* Des **remarques/observations**

### Exemple

Si on reprend notre cas d’étude, on peut établir le dictionnaire de données suivant :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Code mnémonique** | **Désignation** | **Type** | **Taille** | **Observations** |
| id\_a | Identifiant numérique d’un adhérent | N |  |  |
| nom\_a | Nom d’un adhérent | A | 50 |  |
| prenom\_a | Prénom d’un adhérent | A | 50 |  |
| rue\_a | Rue de l’adhérent | AN | 150 |  |
| ville\_a | Ville de l’adhérent | A | 50 |  |
| cp\_a | Code Postal de l’adhérent | AN | 5 |  |
| tel\_a | Tel fixe de l’adhérent | AN | 12 |  |
| tel\_port\_a | Tel mobile de l’adhérent | AN | 12 |  |
| email\_a | Email de l’adhérent | AN | 100 |  |
| id\_j | Identifiant numérique du jeu | N |  |  |
| titre\_j | Titre du jeu | A | 50 |  |
| annee\_j | Année de 1ère parution du jeu | Date | 4 | AAAA |
| ref\_e | Code de référence d’un exemplaire du jeu | AN | 30 |  |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Code mnémonique** | **Désignation** | **Type** | **Taille** | **Observations** |
| id\_t | Identifiant numérique d’un type de jeu | N |  |  |
| libelle\_t | Libellé d’un type de jeu | A | 50 |  |
| id\_ed | Identifiant numérique de l’édition d’un jeu | N |  |  |
| nom\_ed | Nom d’une édition d’un jeu | A | 50 |  |
| annee\_ed | Année de l’édition d’un jeu | Date | 4 | AAAA |
| id\_au | Identifiant numérique d’un auteur de jeu | N |  |  |
| nom\_au | Nom d’un auteur de jeu | A | 50 |  |
| prenom\_au | Prénom d’un auteur de jeu | A | 50 |  |
| id\_i | Identifiant numérique d’un illustrateur de jeu | N |  |  |
| nom\_i | Nom d’un illustrateur de jeu | A | 50 |  |
| prenom\_i | Prénom d’un illustrateur de jeu | A | 50 |  |
| id\_p | Identifiant numérique d’un pays | N |  |  |
| nom\_p | Nom d’un pays | A | 50 |  |
| id\_em | Identifiant numérique d’un emprunt | N |  |  |
| date\_em | Date d’un emprunt | Date | 10 | AAAA-MM-JJ |
| delai\_em | Délai maximal autorisé pour un emprunt | N | 3 | Nb de jours |

### Données calculées et non-calculées

Les données figurant dans le dictionnaire de données doivent la plupart du temps être des données élémentaires :

* Elles ne doivent pas être des données calculées, sauf lorsqu’il est nécessaire de les stocker pour des raisons pertinentes (optimisation).
* Elles ne doivent pas être composées : des données composées sont des données obtenues par concaténation de plusieurs données (ex adresse)

Certaines données de type numérique doivent être stockées en tant que donnée de type alphanumérique (exemple code postal, numéro de téléphone).

### Les Formes Normales

Une mauvaise conception des entités et associations représentant le monde réel modélisé conduit à des relations problématiques.

Une redondance des données conduit à des risques d'incohérences lors des mises à jour.

Il est donc important d'éliminer toute anomalie afin de faciliter la manipulation des relations.

Pour cela, il est nécessaire de normaliser les relations.

Il existe 9 formes normales mais seules les 3 premières sont fondamentales pour s’assurer de la cohérence et de l’intégrité des données dans un SGBDr (Système de Gestion de Base de Données Relationnelles).

### 1ère Forme Normale (1FN)

Conditions :

* Tous les attributs doivent posséder une valeur atomique (valeur non-subdivisible)
* Par exemple, un numéro de sécu n’est pas atomique (composé de parties distinctes : sexe, date de naissance, identifiant commune, …)
* En revanche une date est atomique

### 2ème Forme Normale (2FN)

Conditions :

* Respecter la 1FN
* Un attribut non-identifiant ne dépend pas d’une partie de l’identifiant mais de tout l’identifiant (cas des clés composées)

### 3ème Forme Normale (3FN)

Conditions :

* Respecter la 2FN
* Un attribut non-identifiant ne dépend pas d’un ou plusieurs attributs de participant pas à l’identifiant

### Le Modèle Conceptuel des Données (MCD)

### Les entités

Chaque entité est unique et décrite par un ensemble de **propriétés** appelées **attributs** ou **caractéristiques**.

Une des propriétés de l'entité est **l'identifiant**. Cette propriété doit posséder des occurrences uniques et doit être source des dépendances fonctionnelles avec toutes les autres propriétés de l'entité. Bien souvent, on utilise une donnée de type entier qui s'incrémente pour chaque occurrence, ou encore un code unique spécifique du contexte.

Le formalisme d’une entité est le suivant :

|  |
| --- |
| Nom de l’entité |
| Identifiant propriété 1 propriété 2 … |

Ainsi, en reprenant notre étude de cas, on peut schématiser une entité « Auteur » de la façon suivante :

|  |
| --- |
| Auteur |
| id\_au prenom\_au nom\_au |

On peut retomber sur la règle de gestion suivante : un auteur est identifié par un numéro unique (id\_au), et caractérisé par un prénom et un nom.

Une entité peut n’avoir aucune, une ou plusieurs **occurrences**. Voici par exemple une table d’occurrences :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| id\_au | prenom\_au | nom\_au |
| 1 | Richard | Garfield |
| 2 | Klaus | Teuber |
| 3 | Donald X. | Vaccarino |

Cette table est composée de 3 occurrences de la table auteur.

Les occurrences peuvent être appellées tuples, n-uplet, enregistrements.

### Les associations

Une association définit un lien sémantique entre plusieurs entités.

La définition de liens entre entités permet de traduire une partie des règles de gestion qui n'ont pas été satisfaites par la simple définition des entités.

Le formalisme d'une association est le suivant :



Généralement le nom de l'association est un verbe définissant le lien entre les entités qui sont reliées par cette dernière. Par exemple :



Ici l'association « être né » traduit les deux règles de gestion suivantes :

* Un auteur est né dans un et un seul pays
* Dans un pays, sont nés aucun, un ou plusieurs auteurs.

Vous remarquerez que cette association est caractérisée par ces annotations 1,1 et 0,N qui nous ont permis de définir les règles de gestions précédentes. **Ces annotations sont appelées les cardinalités**.

Une cardinalité est définie comme ceci : minimum, maximum

Les cardinalités les plus répandues sont les suivantes : 0,N ; 1,N ; 0,1 ; 1,1.

On peut toutefois tomber sur des règles de gestion imposant des cardinalités avec des valeurs particulières, mais cela reste assez exceptionnel et la présence de ces cardinalités imposera l'implantation de traitements supplémentaires.

L'identifiant d'une association ayant des cardinalités 0,N/1,N de part et d'autre, est obtenu par la concaténation des entités qui participent à l'association.

Imaginons l'association suivante :



Ici un auteur rédige au moins un ou plusieurs livres et pour chaque livre, on connaît le nombre de chapitres rédigés par l'auteur (on connaît aussi le nombre total de chapitres pour chaque livre).

L'association « rédiger » peut donc être identifiée par la concaténation des propriétés id\_a et id\_l.

Ainsi, le couple id\_a,id\_l doit être unique pour chaque occurrence de l'association.

On dit que nb\_chapitres (nombre de chapitres rédigés par un auteur, pour un livre) est une donnée portée par l'association « rédiger ». Cette association est donc une **association porteuse de données**.

Pour une association ayant au moins une cardinalité de type 0,1 ou 1,1 considérons dans un premier temps que cette dernière ne peut être porteuse de données et qu'elle est identifiée par l'identifiant de l'entité porteuse de la cardinalité 0,1 ou 1,1.

Nous reviendrons plus en détail sur la notion d'identification d'une association lors du passage au modèle logique.

### TD : Elaboration du MCD

Nous pouvons maintenant élaborer le MCD à partir des données du dictionnaire de données.